

si je puis m'exprimer ainsi. Monsieur le président, si je comprends bien, ce genre de relevé consisterait à recueillir des renseignements sur toutes les ressources que nous possédons actuellement, du moins par l'entremise du fédéral et des provinces, de sorte qu'il ne s'agirait que de réunir ou de fondre en une seule documentation tous ces renseignements et de dire ensuite à la population: "Voici un tableau des ressources de votre propre localité." Il faudra ensuite mettre à contribution l'initiative des gens intéressés, établir des comités, les faire fonctionner et instruire tout le monde des formes variées et du mode que pourrait prendre l'aide individuelle pour servir à exploiter les ressources de cette localité particulière. Il est certain que nous pouvons trouver là une leçon profitable qui pourrait s'appliquer à nos propres problèmes, au Canada. Je ne pose pas de question, je tiens tout simplement à faire remarquer que cette affaire m'intrigue et je vois que ces messieurs m'approuvent du geste. Il y a là des renseignements disponibles qui pourraient servir à la préparation d'un questionnaire ou autre chose du genre afin d'adapter cette documentation aux besoins individuels de chaque localité. Ne croyez-vous pas, messieurs, que s'il nous était permis de nous référer à une grande partie de ces expériences, nous en tirerions profit? N'est-ce pas là ce qui ressort de la présentation de ces mémoires? Ma question est-elle pertinente, monsieur le président?

M. BARRETT: En effet, je crois que c'est une question très à propos. Mais il ne faut pas quand même oublier qu'il existe des relations étroites entre les divers organismes qui s'intéressent au progrès agricole au Canada. Comme vous le disiez, monsieur Wall, il est important que l'individu qui possède des ressources accepte notre conception et qu'il la réalise lui-même, sachant quel objectif il peut atteindre. En général, d'après mon expérience et d'après ce que je sais de la collaboration des ministères provinciaux de tout le Canada, je crois qu'il nous arrive bien souvent d'étudier ensemble nos problèmes.

Le sénateur WALL: Monsieur Barrett, permettez-moi de présenter les faits d'une façon plus simple encore. Supposons qu'aujourd'hui nous offrions une proposition, même si elle n'est que spécifique, à l'effet que chaque province choisisse une ou deux municipalités, un ou deux districts ou régions, si vous voulez, dont les problèmes sont plus ardues qu'ailleurs; qu'elle y plante, à titre d'expérience, les idées que nous offrent ces mémoires afin de découvrir ce qui peut en découler et s'il serait possible de récolter les mêmes bienfaits qui, ostensiblement, ont résulté des expériences tentées aux États-Unis. Il est bien facile de parler théoriquement et d'admirer placidement les expériences pratiques des autres peuples; mais il faudra bien un jour que nous en venions à nous demander: "Quelle décision devons-nous prendre?" Je ne fais que vous offrir spontanément cette proposition, celle d'élire une région expérimentale, dans une ou deux provinces, pour voir ce qui peut résulter d'un tel projet.

M. BOOTH: Monsieur le président, permettez-moi un commentaire sur la proposition de M. Wall. Vous avez présenté un excellent résumé du programme et de son application dans les différentes régions, monsieur Wall. La revue que vous en avez faite est une description exacte de ce qui s'est passé quant aux sources de renseignements et de tout ce qui s'en est suivi. Nous pouvons en effet trouver, au Canada, à peu près tous les renseignements voulus, soit en puisant dans la documentation des gouvernements provinciaux et du gouvernement fédéral, soit en consultant celle des universités, soit même en parcourant les pages des registres des comtés du pays. Si l'on prenait la peine de confier à des gens d'une région le soin de faire l'inventaire des sources de renseignements et de l'expérience locale, on pourrait recueillir une quantité extraordinaire de matériaux qui sont déjà disponibles mais que personne ne